



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge
Secrétariat : SBV

Gevrey, le 20 janvier 2015

Monsieur POULLOT Hubert
Président de la
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
Bureau « Police de l'Eau »
A l'attention de M. CHARTON Christophe
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur la construction de bâtiments d'activité à Longvic portée par la SCI du Lion

Monsieur le Directeur,

Par courrier, vous m'avez transmis, au titre du Code de l'Environnement le dossier déposé par la SCI du Lion concernant la construction de bâtiments d'activité sur la commune Longvic. C'est avec grande attention qu'il a été instruit.

Le dossier a été étudié à l'aune du SAGE de la Vouge révisé, **adopté le 3 mars 2014** (et non comme indiqué par erreur avec celui du 3 août 2005).

Il a notamment fait l'objet d'une étude de compatibilité avec les objectifs et dispositions suivantes :

- Objectif général II : Maîtriser, encadrer et accompagner l'aménagement du territoire
- Objectif général III : Restaurer la qualité des eaux superficielles et souterraines en luttant contre les facteurs d'eutrophisation et toutes les autres formes de pollutions présentes sur le bassin,
- Disposition II-3 : Compenser les zones imperméabilisées,
- Disposition III – 5 : Limiter l'impact des réseaux viaires et des zones imperméabilisées,
- Disposition V – 5 : Gérer préventivement et harmonieusement les zones à urbaniser,

Le projet est compatible avec le SAGE de la Vouge, c'est la raison pour laquelle la CLE lui donne un avis favorable. Toutefois, elle regrette de ne pas connaître, au moins approximativement les volumes d'eau potable nécessaires à sa mise en œuvre. La CLE rappelle que les prélèvements d'eau proviennent largement de la nappe de Dijon Sud, classée en ZRE le 20 décembre 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Président
Hubert POULLOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the printed name.